

F.R.M.F
Ligue Régionale Souss Massa
CRSR ET Q

PV N°27
(Réunion DU 03-05-2023)

La séance est ouverte à 12h15 sous la Présidence de M^r Bachir BOURHIM,
en présence de MM : Mohamed ABOULABASS-Hajoub BARNICHE.

****ORDRE DU JOUR****
HOMOLOGATION DES RENCONTRES

CHAMPIONNAT EXCELLENCE

25^{EME} JOURNEE DU 26-04-2023

-	AAR	00	ZERO	--	AJAS	00	ZERO	HOMOLOGUE
-	AUSMA	00	ZERO	--	AHSB	02	DEUX	HOMOLOGUE
-	AASS	01	UN	--	ASCAR	00	ZERO	HOMOLOGUE
-	ACSUB	01	UN	--	AROB	01	UN	HOMOLOGUE
-	AUSCT	00	ZERO	--	ASCK	01	UN	HOMOLOGUE
-	AUNSA	03	TROIS	--	ASCL	03	TROIS	HOMOLOGUE
-	ASCT	01	UN	--	ASDA	01	UN	HOMOLOGUE
-	CMFCI	00	ZERO	--	ACAM	01	UN	HOMOLOGUE

CAS DU CLUB RCMA :

Le club RCMA déclaré forfait générale de toutes les catégories des jeunes pour non règlement des frais d'arbitrage, De ce fait les équipes du jeunes du club RCMA (Juniors, Cadets , Minimes) sont rayés du calendrier de compétition pour la saison 2022-2023 (Art 109 du code disciplinaire).

Une amende de 15 000.00 dh est infligée à l'équipe sénior RCMA.

NB :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13H00

Président de la CRSR et Q
M^r BACHIR BOURHIM